



De nombreux spots de pêche sont aménagés sur les rivières et plans d'eau du territoire réputés pour leur importante variété d'espèces piscicoles.

Où Pêcher ?

Sur les rivières et cours d'eau

La Boulogne et son affluent, La Logne

La Logne, au sud du territoire, s'étend sur 33 kilomètres entre Legé et St Philbert-de-GrandLieu.

La Boulogne coule de manière alternative entre la Loire Atlantique et la Vendée et se jette dans le lac de Grand Lieu.

• Vous trouverez

Du carnassier : sandre, perche, brochet

Du poisson blanc : gardon, rotengle, chevesne, ablette, carpe, brème

Du grand migrateur : anguille

L'Ognon

Ce cours d'eau regorge d'espèces d'eau vive. Prenant sa source en Vendée, il se jette dans le lac de Grand Lieu..

- **Vous trouverez**

Du carnassier : perche, brochet

Du poisson blanc : chevesne, goujon, vairon, gardon, vandoise, ablette, tanche

Du grand migrateur : anguille

Sur les plans d'eau :

- **Vous trouverez**

Brochet, sandre, perche, black-bass, carpe, tanche, brème, gardon, rotengle, anguille.



À Geneston, étang communal (0,5 Ha) ponton pour personne à mobilité réduite.
Accès bourg.



À Montbert, étangs de Chantemerle (1Ha), ponton pour personne à mobilité réduite. Accès par la D117 (dir. Aigrefeuille)



À Saint Philbert, plan d'eau de la Boulogne (5Ha). Accès bourg.



À La Chevrolière, sur la plan d'eau de Villegaie.
Accès par la coulée verte.

Liens utiles

- [Carte de pêche et réglementation](#)